Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

*
RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner
· UFI: YCR0-8061-H00Y-MVAV
· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
· Secteur d'utilisation
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
· Catégorie du produit
PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
PC0 Autre
· Catégorie de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
· Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation dans un mélange
· Emploi de la substance / de la préparation
Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.
· Utilisations déconseillées
Ce produit n'est pas recommandé pour des applications autres que celles identifiées ci-dessus.

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
· Producteur/fournisseur:
W.Heeren & Zoon bv.
Oosteinderweg 32
1432 AL Aalsmeer
Netherlands
tel.+31 297-360366
email: info@epifanes.nl
· Service chargé des renseignements: Research & Development.
· 1.4 Numéro d'appel d'urgence
W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: rend@epifanes.nl
France: numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59 :24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Belgium: antigifcentrum/centre antipoisons: 070 245 245

*
RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange
· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 1)



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
STOT SE 3	H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· 2.2 Éléments d'étiquetage
· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

· Mention d'avertissement Danger
· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Heptane-2-one
Hydrocarbures, C9, aromatiques.
Acétate de n-butyle
· Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 2)

· **Conseils de prudence**

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **2.3 Autres dangers**
· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
· **PBT:**
Le produit ne répond pas aux critères PBT conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.
l'annexe XIII de REACH.
Non applicable
· **vPvB:**
Le produit ne répond pas aux critères de vPvB conformément à l'annexe XIII de REACH.

*
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**
· **Description:**
Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 128601-23-0 Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35	Hydrocarbures, C9, aromatiques. Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 STOT SE 3, H335-H336	>50-<100%
CAS: 110-43-0 EINECS: 203-767-1 Numéro index: 606-024-00-3 Reg.nr.: 01-2119902391-49	Heptane-2-one Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H336	>10-<30%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 3)

CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	Acétate de n-butyle Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 EUH066	>2,5-<10%

· Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours
· Remarques générales:
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
· Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.
· Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
· Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction
· Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
Eau
Jet d'eau à grand débit
· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 5.3 Conseils aux pompiers
· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 4)

*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
· 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
· Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
· Stockage:
· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Aucune exigence particulière.
· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire
· Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 5)

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle
· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
100 mg/m3, 19 ppm, TWA Données de fabrication

110-43-0 Heptane-2-one	
VLEP	Valeur momentanée: 475 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 238 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée
123-86-4 Acétate de n-butyle	
VLEP	Valeur momentanée: 723 mg/m³, 150 ppm Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm

· Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 14.01.2026

· DNEL (Derived No Effect Level) pour les professionnels

128601-23-0 Hydrocarbures, C9, aromatiques.		
Oral	Effets systémiques à long terme.	11 mg/kg/dag (consommateur)
Dermique	Long terme - effets systémiques.	11 mg/kg/dag (consommateur)
Inhalatoire	À long terme - effets systémiques.	32 mg/m³ (consommateur)
110-43-0 Heptane-2-one		
Oral	Long terme - effets systémiques.	23,32 mg/kg/dag (consommateur)
Dermique	Long terme - effets systémiques.	23,32 mg/kg/dag (consommateur)
Inhalatoire	À long terme - effets systémiques.	84,31 mg/m³ (consommateur)
123-86-4 Acétate de n-butyle		
Oral	Long terme - effets systémiques.	2 mg/kg bw/dag (consommateur)
	Court terme - effets systémiques	2 mg/kg bw/dag (consommateur)
Dermique	Court terme - effets systémiques	6 mg/kg/bw/dag (consommateur)
	Long terme - effets systémiques	3,4 mg/kg bw/dag (consommateur)
Inhalatoire	Long terme - effets systémiques.	12 mg/m³ (consommateur)
	Effets locaux à long terme.	300 mg/m³ (consommateur)
	Effets systémiques à court terme.	300 mg/m3 (consommateur)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 6)

	Court terme - effets locaux.	300 mg/m³ (consommateur)

· **DNEL (Derived No Effect Level) pour le grand public**

128601-23-0 Hydrocarbures, C9, aromatiques.		
Dermique	Long terme - effets systémiques.	25 mg/kg/dag (Salariés)
Inhalatoire	Lange termijn systemische effecten.	150 mg/m³ (Salariés)
110-43-0 Heptane-2-one		
Dermique	Long terme - effets systémiques.	54,27 mg/kg/dag (Salariés)
Inhalatoire	Lange termijn systemische effecten.	394,25 mg/m³ (Salariés)
	Court terme - effets systémiques.	1.516 mg/m³ (Salariés)
123-86-4 Acétate de n-butyle		
Dermique	Long terme - effets systémiques.	7 mg/kg/dag (Salariés)
	Court terme - effets systémiques	11 mg/kg/dag (Salariés)
Inhalatoire	Lange termijn systemische effecten.	48 mg/m³ (Salariés)
	Court terme - effets systémiques.	600 mg/m³ (Salariés)
	Court terme - effets locaux.	600 mg/m³ (Salariés)
	Effets locaux à long terme.	300 mg/m³ (Salariés)

· **PNEC**

110-43-0 Heptane-2-one	
Intermittent	0,982 mg/l (Eau douce)
Eau douce	0,098 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,01 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	1,89 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	0,189 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	12,5 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	0,321 mg/kg (sol)
123-86-4 Acétate de n-butyle	
Station d'épuration	35,6 mg/l (Station d'épuration)
Eau douce	0,18 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,018 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	0,981 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	0,098 mg/kg sed dw (Eau de mer)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 7)

Rejets intermittents	0,36 mg/l (Eau douce)
Terre	0,09 mg/kg (sol)

· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**
· **Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.**
· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
· **Protection respiratoire:**
Filtre AX
En cas de charge courte ou faible, dispositif de filtration respiratoire; en cas d'exposition intensive ou prolongée, utilisez un appareil respiratoire indépendant de l'air environnant. Un demi-masque pour les vapeurs organiques et les solvants selon le type EN140 A1 ou A2 est recommandé.
· **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.



Gants de protection

Le gant le plus approprié doit être choisi en consultation avec le fournisseur/ fabricant de gants, qui peut fournir des informations sur le temps de pénétration du matériau du gant.
qui peut fournir des informations sur le temps de pénétration du matériau du gant.
fournir. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de pénétration d'au moins 8 heures.
ont. Caoutchouc nitrile. caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Pour protéger les mains des
des produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne EN374.
· **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 8)

· **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:**
· **Protection de la peau**
Porter un vêtement de protection approprié pour se protéger des éclaboussures ou de la contamination. Pour une protection optimale, les vêtements doivent comprendre une combinaison antistatique, des bottes et des gants.
meilleure protection, les vêtements doivent comprendre une combinaison, des bottes et des gants antistatiques.
· **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**
Conserver le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé afin de respecter les restrictions relatives aux émissions dans l'air, l'eau et le sol.

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
· **Indications générales.**

· **État physique**	Solide Liquide
· **Couleur:**	Incolore
· **Odeur:**	Caractéristique
· **Seuil olfactif:**	Non déterminé
· **Point de fusion/point de congélation:**	Non déterminé
· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**	124 °C
· **Inflammabilité**	Inflammable.
· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**	
· **Inférieure:**	1 Vol %
· **Supérieure:**	5,5 Vol %
· **Point d'éclair**	27 °C
· **Température d'auto-inflammation**	370 °C
· **Température de décomposition:**	Non déterminé
· **pH**	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
· **Viscosité:**	
· **Viscosité cinématique**	Non déterminé
· **Dynamique:**	Non déterminé

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 9)

· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
· Pression de vapeur à 20 °C:	3,5 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,85982 g/cm³
· Densité relative.	Non déterminé
· Densité de vapeur:	Non déterminé

· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	100,0 %
· VOC:	100,00 % VOC 859,8 g/l / 7,18 lb/gal
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 10)

· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.2 Stabilité chimique
· Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
· 10.4 Conditions à éviter
Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'inflammation. L'électricité statique et la formation d'étincelles
doivent être évitées. Ne pas pressuriser, couper, souder, percer, abraser ou exposer à la chaleur ou à des sources d'inflammation.
exposer à la chaleur ou à d'autres sources d'inflammation.
· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
· Toxicité aiguë
Nocif en cas d'ingestion.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
128601-23-0 Hydrocarbures, C9, aromatiques.		
Oral	LD50	3.492 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	3.160 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	CL50	>6.193 mg/m³ (rat) (OECD 403)
110-43-0 Heptane-2-one		
Oral	Toxicité aiguë	1.600 mg/kg/bg (rat)
Dermique	Toxicité aiguë	2.000 mg/kg/bg (rat) (OESO 402)
	Exposition à court terme (15 minutes) : 100 ppm	475 mg/m³ (Limites d'exposition professionnelle)
Inhalatoire	Toxicité aiguë 4 heures	16,7 mg/l (rat) (OESO 403)
123-86-4 Acétate de n-butyle		
Oral	LD50	10.760 mg/kg bw (rat)

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 11)

Dermique	LD50	>14.000 mg/kg bw (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>20 mg/l (rat)

· Effet primaire d'irritation:
· Corrosion cutanée/irritation cutanée néant
· Lésions oculaires graves/irritation oculaire néant
· Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Mutagénicité sur les cellules germinales néant
· Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Danger par aspiration
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:	
128601-23-0 Hydrocarbures, C9, aromatiques.	
CE50/48 h	3,2 mg/l ((Daphnia magna))
LC50 (96 hours)	9,2 mg/l ((truite arc-en-ciel))
EC50 (72 hours)	2,9 mg/l (Algues, Test d'inhibition de la croissance) (NOEC)
110-43-0 Heptane-2-one	
Vistoxicité (aiguë) 96 heures	131 mg/l (Fermeture à glissière à tête épaisse) (EPA OPP 72-1)
ErC50 Toxicité algale 72 heures	98,2 mg/l (Microalgues) (OESO 201)

· 12.2 Persistance et dégradabilité
Persistance et dégradabilité
Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradabilité - 78% : 28 jours OCDE 301F

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 12)

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.4 Mobilité dans le sol Le produit n'est pas soluble dans l'eau.
· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT:
Cette substance n'est pas classée comme PBT ou vPvB selon les critères actuels de l'UE.
· vPvB:
Cette substance n'est pas classée vPvB selon les critères actuels de l'UE.
· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
· 12.7 Autres effets néfastes
· Remarque: Toxique chez les poissons.
· Autres indications écologiques:
· Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets	
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBU- TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP3	Inflammable
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP6	Toxicité aiguë
HP14	Écotoxique

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 13)

· Emballages non nettoyés:
· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
· ADR, IMDG, IATA	UN1263
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR	1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· IMDG	PAINT RELATED MATERIAL, MARINE POLLUTANT
· IATA	PAINT RELATED MATERIAL
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	



· Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· IMDG	



· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· IATA	



· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Hydrocarbures, C9, aromatiques.
· Marine Pollutant:	Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 14)

· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	30
· No EMS:	F-E,S-E
· Stowage Category	A
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
· Catégorie SEVESO
E2 Danger pour l'environnement aquatique
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 15)

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut
500 t
· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	50-100

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(suite page 17)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Epifanes Speedcoat thinner

(suite de la page 16)

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· **Service établissant la fiche technique: Research & Development.**
· **Contact: J.J. van Dijk, tel: +31 297 360678, email: rend@epifanes.nl**
· **Date de la version précédente: 04.05.2026**
· **Numéro de la version précédente: 21**
· **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
· **. Sources.**
ECHA Agence européenne des produits chimiques - http://echa.europa.eu/information-on-chemicals
FDS des matières premières fournies par le producteur/fournisseur.
DNEL/PNEC/toxicité aquatique fournies selon la fiche de données de sécurité du producteur/fournisseur.
· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**